ART. PREMIER N° 996

## ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2024

## ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - $(N^{\circ} 613)$

Commission	
Gouvernement	

## **SOUS-AMENDEMENT**

N º 996

présenté par M. Alfandari

à l'amendement n° 130 de M. Delaporte

-----

## **ARTICLE PREMIER**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.